



COMPTE RENDU DU CD du 18/04/2014

Présents : Dominique Durand, Corinne Galidie, Sylvie Jarlier, Lucien Descaves, Thierry Martin, Pascal Cerou, Julien Faucher, Cyril Lambert, Anne Pourcelot, William Bitard.

Absents et excusés : Boris Stora, Jean pierre Laurent (qui donne son pouvoir à Sylvie) et Yves Recking

Absents: Jean René Etheve, Yves Lauret.

Compte rendu de l'AG de la FFVL :

Dominique Durand nous fait un petit topo rapide de l'AG de la FFVL, en invitant tout le monde à aller voir le compte-rendu sur le site de la FFVL.

Le rapport moral et financier a été voté pour à 100 %.

La FFVL a un fonctionnement démocratique, elle est saine financièrement et est crédible auprès des institutions.

Il est prévu pour l'an prochain une hausse des cotisations, les kiteurs seront remis au même niveau que les parapentistes et deltistes.

Dominique Durand note aussi qu'il est dommage que seulement 4 clubs aient donné leur pouvoir (Parapangue, Potentiel, 360.run et l'ASVLR) Il faut rappeler que ce sont les clubs qui votent par l'intermédiaire du Président de ligue.

<u>Organigramme :</u> Président de la commission site internet	Thierry Martin
International	Dominique Durand
sites	William Bitard
compétition	Cyril Lambert et Noël Carle
navette	Lucien Descaves
médical	Yves Lauret
jeunes	Laurent Vitalis
delta	Jean Pierre Laurent
formation	Yves Recking
kite	Boris Stora
Handicap	Patrick Moroni

Compétition :

Lors des compétitions, la ligue prend en charge financièrement seulement 2 navettes.

Pour le paiement : Récup 80€ et montée déco 40€

Un des responsables compé, soit Cyril soit Noël, doivent être au courant des navettes utilisées, et validera auprès de Sylvie pour le paiement.

Mis au vote : pour 100%

Balise météo :

La balise météo est enfin arrivée et en test chez Lucien.

Lucien et Dominique doivent rencontrer le Directeur du Patrimoine pour avancer le projet d'installation.

Défi Kite :

Sophie Bernier n'a pu se joindre à nous, car elle est en entraînement à Maurice.

Son défi est de rejoindre l'île Maurice en kite (ce serait la première féminine à le faire)

La ligue accepte de la soutenir, de l'aider avec des fonds subventionnés mais pas sur ses fonds propres.

La ligue va lui demander de passer une convention pour faire de la communication sur la LVLRL.

Dominique Durand fera un courrier pour la soutenir auprès de la Région.

Emploi d'avenir :

William a eu un entretien avec les 2 jeunes et la MIO.

Leur mois d'essai terminé on décide de les garder.

Il y a un bon retour de leur travail, mais il faut les « driver ».

Pour le 3ème emploi : Pour l'instant la FFVL ne veut pas prendre le surplus de salaire pour engager un cadre. En revanche Dominique va leur proposer de subventionner le salaire sur 3 ans.

A réfléchir et à suivre...

PWC :

Les dates de la PWC : du 14 au 18 octobre 2014.

Dominique Durand est le président de la com international.

Pierre Vrel souhaite s'investir de nouveau dans l'organisation, Dominique va le contacter.

Facture UNSS :

L'UNSS doit une facture au club Parapangue.

La ligue va payer cette facture à Parapangue et se fera rembourser par l'UNSS.

Mis au vote : pour 100%

Arrivée de Laurent Vitalis

Formation animateur et accompagnateur club :

La ligue prendra en charge au minima 50% du coût de la formation, une fois l'aide de la FFVL déduite.

Celle ci se fera avec 2 formateurs.

La ligue remercie le RRF, les 2 formateurs François Lauri et Jérôme Canaud.
Un moniteur fédéral observe cette formation.

Subventions :

Au jour d'aujourd'hui, nous n'avons aucune réponse au sujet des demandes de subvention effectuées.

Dérogation pour Margaux :

Une demande de dérogation a été effectuée par Margaux pour participer à la compétition avant l'age légal.

Julien et Laurent estiment qu'elle a le niveau pour faire de la compétition.

Mis au vote : pour 100%

Dominique s'occupe du courrier.

Prêt de matériel :

Le Bi place Région est demandé pour aller voler à Madagascar .

La ligue et en particulier le club Parapangue aident les malgaches à voler. Des formations avaient été mises en place. Depuis, Parapangue soutient toujours les pilotes Malgaches et les aide en leur apportant du matériel.

Mis au vote : pour 100%

Le club Raz la pente a fait une demande de prêt de voile pour un stage fille du 1 au 4 mai.

La ligue rappelle que le club doit avoir le label (provisoire)et un DTE pour pouvoir emprunter du matériel.

La ligue a 4 voiles sortie d'école.

Mis au vote :pour 100%

Julien et Laurent voient ensemble pour le matériel.

Il est tard .

Fin de séance.